

**Zeitschrift:** Études de Lettres : revue de la Faculté des lettres de l'Université de Lausanne

**Herausgeber:** Université de Lausanne, Faculté des lettres

**Band:** 3 (1960)

**Heft:** 2

**Artikel:** Renan : lecteur de Longin et de Boileau

**Autor:** Guisan, Gilbert

**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-869911>

#### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 09.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## RENAN

### LECTEUR DE LONGIN ET DE BOILEAU

A la fin de l'année 1845, Renan renonce définitivement à la carrière ecclésiastique et quitte Saint-Sulpice les mains vides. A l'âge de vingt-deux ans, il se trouve démunie de tout titre universitaire ; il n'est même pas bachelier ! Il va donc consacrer les premiers mois de sa liberté à la préparation d'un baccalauréat, puis d'une licence, et c'est sans doute à cette occasion qu'il lit les œuvres de Boileau. Il le fait avec cette attention critique qu'il applique à toutes choses et dont de nombreuses pages, déjà publiées — comme celles sur Corneille, Racine et Bossuet<sup>1</sup> — ou encore inédites, nous donnent le passionnant témoignage. C'est ainsi que dans un exemplaire des œuvres en prose de Boileau<sup>2</sup>, la traduction du *Traité du Sublime* a été l'objet de nombreuses notes marginales et de coups de crayon révélateurs ; ces remarques se complètent d'observations faites à part et recueillies dans le manuscrit intitulé *Correspondance et notes diverses*<sup>3</sup>. Leur analyse permet de se faire une idée du goût et des principes littéraires de Renan tout au début de sa carrière d'écrivain<sup>4</sup>.

---

<sup>1</sup> Edit. des Cahiers de Paris, 1926.

<sup>2</sup> B. N., N. A. F. 11547<sup>27</sup>.

<sup>3</sup> B. N., N. A. F. 11495<sup>2</sup>.

<sup>4</sup> Renan a-t-il lu le *Traité du Sublime* déjà au séminaire de Saint-Nicolas du Chardonnet, en classe de rhétorique ? On pourrait le penser en constatant que dans le «recueil de (ses) lectures» d'alors le nom de Longin figure par treize fois (cf. Jean Pommier, *Les lectures de Renan au séminaire*, in R. H. L. F., 1934, pp. 87-105). Cependant certaines citations sont empruntées non pas à la traduction de Boileau, dont le nom lui-même est rarement mentionné dans le «recueil», mais à La Harpe. Il est plus vraisemblable d'admettre que Renan a fait un examen serré du texte de Longin au moment où il reprend ses études littéraires. N'en est-il pas de même pour les annotations faites sur la *Rhétorique* de Victor Le Clerc, qui

Relevons tout d'abord l'esprit de générosité et d'indulgence dans lequel doit se faire la critique. Longin, dans sa préface, regrette que Cecilius, auteur d'un traité du sublime, n'ait rien dit « des moyens qui peuvent porter (au) grand et (au) sublime ». Mais, « après tout, ajoute-t-il, cet auteur peut-être n'est-il pas tant à reprendre pour ses fautes, qu'à louer pour son travail, et pour le dessein qu'il a eu de bien faire ». Cette remarque reçoit l'approbation de Renan, qui note : « admirable modération dans la critique » (pp. 25-26).

C'est cette même qualité de mesure qui est condition de l'art. Dans son chapitre II (« *S'il y a un art particulier du Sublime ; et des trois vices qui lui sont opposés* »), Longin s'en prend aux orateurs et aux dramaturges qui s'expriment avec enflure : « s'imaginant qu'ils sont épris d'un enthousiasme et d'une fureur divine, au lieu de tonner, comme ils pensent, (ils) ne font que niaiser et que badiner comme des enfants ». Renan approuve et écrit : « le mauvais goût a toujours été le même » (p. 37). D'un trait vertical au crayon, il montre l'importance du passage qui dénonce les conséquences d'une ardeur excessive, feinte ou réelle : l'indifférence ou l'agacement du lecteur. Surtout, il partage les idées que Longin expose au commencement de son chapitre IV (*De l'origine du style froid*) : « Toutes ces affectations cependant, si basses et si puériles, ne viennent que d'une seule cause, c'est à savoir de ce qu'on cherche trop la nouveauté dans les pensées, qui est la manie surtout des écrivains d'aujourd'hui » ; il entoure d'un trait cette phrase (depuis : c'est à savoir) et ajoute en marge : « Ne dirait-on pas que Longin parle de notre siècle » (p. 49), montrant ainsi la distance qu'il prend à l'égard du romantisme et des écrivains de l'art pour l'art.

De même, soucieux avant tout de s'en tenir à un style simple et naturel, Renan souligne toutes les réserves que Longin exprime au sujet des figures. L'image doit être utilisée avec prudence dans le discours, parce qu'elle « traîne nécessairement avec soi des digressions grossières et hors de propos, et tombe dans une extrême absurdité », et cette critique, selon Renan, « peut s'appliquer aux mod(ernes) » (p. 95).

Dans le chapitre XXVI, qui traite des *Métaphores*, le théoricien grec revient avec insistance sur cette nécessité de la sobriété :

---

rejoignent celles du *Traité du Sublime* ? Dans un article de la Revue Bleue (*Les idées littéraires de Renan (1843-1844)*, 1905, pp. 797-799, 827-831), Jules Wogue, qui les a analysées, croit pouvoir les dater de 1844, l'ouvrage de Le Clerc ayant paru en 1843. Mais c'est le moment où, à Issy, Renan s'occupe surtout de philosophie et se félicite que M. Gosselin « procède par l'enseignement du fond des choses et non par l'enseignement d'une creuse rhétorique » (*Souvenirs*, p. 146). Pourquoi ferait-il alors cette lecture ?

« Mais je soutiens pourtant toujours ce que j'ai déjà dit, que le remède le plus naturel contre l'abondance et la hardiesse, soit des métaphores, soit des autres figures, c'est de ne les employer qu'à propos : je veux dire dans les grandes passions et dans le sublime. Car comme le Sublime et le Pathétique, par leur violence et leur impétuosité, emportent naturellement et entraînent tout avec eux, ils demandent nécessairement des expressions fortes, et ne laissent pas le temps à l'auditeur de s'amuser à chicaner le nombre des métaphores, parce qu'en ce moment il est épris d'une commune fureur avec celui qui parle. »

Tout ce passage est marqué d'un trait vertical et reçoit cette appréciation : « très beau » (p. 133). Le même point de vue est repris au chapitre XXXI (*Des paraboles, des comparaisons, et des hyperboles*), et le futur auteur de la *Vie de Jésus* y manifeste une fois de plus son approbation. De même dans les notes du manuscrit N. A. F. 11495<sup>2</sup>, où il commente les chapitres XIII (*Des Images*), XVI (*Des Interrogations*), XVII (*Du Mélange des Figures*), XVIII (*Des Hyperboles*) et XIX (*Du Changement de Nombre*), il regrette que Longin fasse la part trop grande « aux petits artifices de style » :

« On voit l'esprit humain jeune encore, et émerveillé de ces jolis petits colifichets qui sont encore tout nouveaux pour lui. — De là aussi cette minutie à noter des figures à peine saisissables, tant elles sont ténues. Cela se sent surtout dans les exemples. On voit une réflexion inaccoutumée à se porter de ce côté<sup>1</sup>. »

Cependant le naturel ne saurait se suffire à lui-même. Livré à ses seules ressources, il pécherait par inégalité et par fléchissement. L'art assure la constance du ton, pare aux défaillances de la spontanéité. C'est de la « parfaite alliance » entre l'Art et la Nature que résulte « la souveraine perfection ». Là encore, Renan acquiesce : « Voilà la conclusion ordinaire, note-t-il. C'est tout ce qu'on peut dire sur cet article » (p. 151). Aussi, dans le chapitre XXXII (*De l'Arrangement des Paroles*), distingue-t-il d'un coup de crayon les passages qui ont trait à l'harmonie, « instrument merveilleux pour éléver le courage et pour émouvoir les passions », et à la composition, qui « contribue beaucoup à la grandeur, à la majesté, à la magnificence du discours ». Avec Longin, il condamne et les phrases trop brèves qui arrêtent inutilement l'esprit, et les périodes trop longues, généralement « languissantes », et il trouve auprès des écrivains de l'antiquité les modèles de la juste mesure : « Le style des anciens, écrit-il, était une vraie

<sup>1</sup> Folio 179.

musique » (p. 168). Au reste, comme les grands classiques du XVII<sup>e</sup> siècle, il affirme la nécessité d'imiter les anciens. Les chapitres XI (*De l'Imitation*) et XII (*De la Manière d'imiter*) sont soulignés en de nombreux endroits avec ces commentaires : « remarquable, très beau, très vrai » (pp. 81, 85). Le passage suivant est particulièrement explicite :

« ... ces grandes beautés, que nous remarquons dans les ouvrages des Anciens, sont comme autant de sources sacrées, *d'où il s'élève des vapeurs heureuses, qui se répandent dans l'âme de leurs imitateurs, et animent les esprits même naturellement les moins échauffés*<sup>1</sup>. »

« Principe profond », déclare Renan. Il ne suffit pas toutefois, pour écrire un ouvrage de qualité, de se demander comment Homère, Platon, Démosthène ou Thucydide l'auraient écrit ; il convient aussi de penser que l'on ne s'exprime pas seulement pour le moment présent : il faut songer au jugement de la postérité. Là encore, Renan approuve, et il déplore l'indifférence de ses contemporains. Cette attention accordée aux réactions des générations futures, c'est « ce qu'on ne fait plus » (p. 86).

Classique, le futur auteur de l'*Avenir de la Science* l'est enfin par le but même qu'il assigne à l'œuvre littéraire. Il souligne au commencement du *Traité* la phrase qui affirme la nécessité pour un ouvrage d'être d'un « grand profit » aux lecteurs. Il s'arrête d'une manière toute spéciale au chapitre V (*Des Moyens en général pour connaître le Sublime*) : « lire attentivement ce chapitre », note-t-il pour lui-même, et, entre toutes les réflexions morales que fait Longin, détache en les flanquant, à gauche et à droite, d'un gros trait vertical et en les qualifiant d'« admirable » celles qui distinguent entre « une certaine apparence de grandeur » et le sublime authentique :

« Car tout ce qui est véritablement Sublime a cela de propre, quand on l'écoute, qu'il élève l'âme, et lui fait concevoir une plus haute opinion d'elle-même, la remplissant de joie et de je ne sais quel noble orgueil, comme si c'était elle qui eût produit les choses qu'elle vient simplement d'entendre<sup>2</sup>. »

Et Renan conclut en écrivant que « ce chapitre est plein d'idées lumineuses et précises sur le sublime » (p. 53). La vraie grandeur ne peut être que « l'écho d'une grande âme »<sup>3</sup> — Renan aime cette image qu'il note à part — et comporte presque nécessairement, selon Longin, des défaillances stylistiques, car « une grandeur au-dessus

<sup>1</sup> P. 82. — Souligné par Renan.

<sup>2</sup> Pp. 50-51.

<sup>3</sup> L'expression est de Tollius (ou Toll), éditeur de Longin (Utrecht, 1694).

de l'ordinaire n'a point naturellement la pureté du Médiocre »<sup>1</sup> : le jeune lecteur de 1846 partage ce point de vue, souligne cette phrase en mettant en marge : « très vrai », et il retrouve ses propres idées dans l'affirmation complémentaire qui suit peu après : « il est presque impossible, pour l'ordinaire, qu'un esprit bas et médiocre fasse des fautes ». « Je l'avais déjà pensé », écrit-il<sup>2</sup>. Dès lors, il déclare « admirable » l'indulgence de Longin qui ne considère pas certaines faiblesses d'Homère ou de Théocrite comme des fautes, mais plutôt comme « des méprises, et de petites négligences qui leur sont échappées, parce que leur esprit, qui ne s'étudiait qu'au grand, ne pouvait pas s'arrêter aux petites choses »<sup>3</sup>. Et d'ajouter : « J'admire la critique des anciens : je ne croyais pas qu'ils en sussent autant »<sup>4</sup>.

Mais c'est le chapitre XXXV, le dernier du *Traité*, qui suscite en lui le plus d'enthousiasme. Intitulé *Des Causes de la décadence des Esprits*, il montre que la servitude, la guerre, le relâchement de la morale, le luxe altèrent la qualité de l'âme et empêchent d'atteindre au sublime. « Très beau chapitre, peut-être le plus beau de tous »<sup>5</sup>, écrit Renan en tête de ces pages, et son approbation, son admiration éclatent partout :

A propos de cette affirmation qu'« il n'y a peut-être rien qui élève davantage l'âme des grands Hommes que la liberté », il note : « Incontestable. Il avait le coup d'œil fin » (p. 173). Et il souligne en l'accompagnant des mots « très bien, très bien ! », le passage dans lequel Longin déclare que ceux qui ont été « comme enveloppés par les coutumes et les façons de faire de la Monarchie » ne peuvent que devenir « de grands et magnifiques flatteurs ». Il admet enfin la conclusion « qu'un homme né dans la servitude (est) capable des autres sciences : mais que nul esclave ne (peut) jamais être orateur », avec cette intéressante réserve cependant :

« Je le crois, excepté dans les états chrétiens où la religion a élevé une autre tribune indépendante de la politique. »<sup>6</sup>

Cependant la plus fréquente des servitudes, en même temps que la plus nocive, est celle des passions, et Renan souligne leur influence néfaste sur l'art en écrivant en marge : « les passions cause du mauvais goût » (p. 177). Tout le développement sur les richesses, qui

<sup>1</sup> P. 138.

<sup>2</sup> P. 138.

<sup>3</sup> P. 139.

<sup>4</sup> P. 140.

<sup>5</sup> P. 173.

<sup>6</sup> Pp. 174-175.

enfantent « l'Insolence, le Dérèglement, l'Effronterie, et tous ces autres impitoyables tyrans de l'âme » lui paraît « très beau » et d'une « hardiesse étonnante » (pp. 178-180). Et le paragraphe suivant, qui résume les conséquences désastreuses pour celui qui néglige la vertu :

« il ne saurait plus lever les yeux pour regarder au-dessus de soi, ni rien dire qui passe le commun... Tout ce qu'il avait de noble et de grand se flétrit et se sèche de soi-même, et n'attire plus que le mépris »<sup>1</sup>,

suscite cette exclamation enthousiaste :

« Mon Dieu ! que c'est beau ! quel dommage que tout cela soit inconnu »<sup>2</sup>.

Sans doute, encore tout pénétré au sortir de Saint-Sulpice de cette moralité dont il rendra plus tard hommage à ses maîtres, le jeune Renan pouvait-il être particulièrement sensible à une conception de l'art qui apporte aux problèmes esthétiques des solutions éthiques. Il faut admettre cependant qu'elle répondait à sa nature profonde, car elle restera toujours sienne. Les artifices du style qu'il considère en 1846 comme des « colifichets », il les qualifiera encore, en 1882, dans les *Souvenirs*, de « pendeloques ». « J'ai toujours été le moins littéraire des hommes »<sup>3</sup>, dira-t-il alors, non sans un brin de coquetterie.

Cette primauté des préoccupations morales se constate à nouveau dans le commentaire dont Renan accompagne sa lecture des œuvres de Boileau lui-même. En Boileau, presque tout le rebute, et d'abord l'homme, qu'il trouve sans courage :

« Attention singulière et sentie en une foule d'endroits de se mettre à couvert sous le nom et les éloges du roi contre ses adversaires. Voyez par exemple fin de la satire IX et notes de Brossette à cette satire. Voyez aussi son attention à mettre quelqu'un de la cour dans ses intérêts, Dangeau, etc., son attention à gagner Montausier... »<sup>4</sup>

<sup>1</sup> P. 179.

<sup>2</sup> P. 180.

<sup>3</sup> *Souvenirs d'enfance et de jeunesse*, éd. Bibliothèque de Cluny, 1959, p. 200.

<sup>4</sup> N. A. F. 11495<sup>2</sup>, fol. 172. — Dans la Satire IX, Boileau écrit :

*Non, pour louer un Roi, que tout l'Univers loue,  
Ma langue n'attend pas que l'argent la dénoue ;  
Et sans espérer rien de mes faibles écrits  
L'honneur de le louer m'est un trop digne prix.* (311-314)

S'il admet que le thème de la Satire V: les titres de noblesse sont sans valeur quand ils ne s'accompagnent pas de vertu, est « bien hardi pour l'époque » et que « certains endroits sont vraiment fort avancés », il regrette « le compliment final » à l'adresse du Roi, qui « dut sauver tout »<sup>1</sup>.

Les poèmes qui n'ont d'autre fin que d'amuser, le retiennent peu. Sur la Satire III — le repas ridicule —, la Satire VI — les embarras de Paris —, il ne s'attarde guère. *Le Lutrin* lui paraît manquer d'invention et de liberté :

« Les épisodes sont conçus artificiellement. On sent l'intention de remplir le précepte qu'il avait donné en son *Art poétique*, de *nourrir* un fond pauvre d'épisodes artificiels. (Voyez sa 1<sup>re</sup> Préface), voyez par exemple l'épisode de la perruquière, en un mot tout ce qu'il y a d'accessoire groupé autour du sujet. C'est maigre et cela tient mal. De même l'épisode de la Mollesse, qui n'a aucune liaison avec le reste. <sup>2</sup> »

D'une œuvre de circonstance, comme l'Epître IV, qui célèbre le passage du Rhin, Renan ne retient que le début, « plaisant et spirituel », et « fort joli ». Mais les vers 29 à 38, qui annoncent le récit, lui paraissent « singulièrement maladroits », et par la suite, « quand (Boileau) est sérieux, il est lourd et faux, et quand il pindarise, il est écolier »<sup>3</sup>. De même, l'*Ode sur la prise de Namur*, composée pour illustrer par l'exemple la valeur de la poésie pindarique, dénonce surtout la pauvreté de création de son auteur et sa méconnaissance de l'exigence première d'un poème, la sincérité :

« Bizarrie de voir un homme préoccupé d'idées littéraires et de polémique singer ces formes d'un enthousiasme qu'il ne ressent pas, composer son ode par un but polémique (voy. la Préf.), y faire sans cesse allusion. Ce dernier trait est

---

Brossette raconte que le Roi ayant exprimé le désir de lire cette satire dont on lui avait parlé, Boileau fit promettre à son intermédiaire de ne la montrer qu'à lui. Craignait-il la réaction des Quinault, Pradon, Cotin et autres poètes qu'il y met en cause ?

Dangeau, à qui la Satire V est dédiée, était admis au jeu du Roi. Il aurait lu le poème au souverain, qui le « loua extrêmement ».

Le duc de Montausier « condamnait hautement » les satires de Boileau. Le poète se ménage ses faveurs en louant sa vertu dans l'Epître VII :

*Et plût au Ciel encore, pour couronner l'ouvrage,  
Que Montausier voulût lui donner son suffrage !  
C'est à de tels lecteurs que j'offre mes Ecrits. (99-101)*

<sup>1</sup> Fol. 173, verso.

<sup>2</sup> Fol. 176, verso.

<sup>3</sup> Fol. 175.

à mon sens le chef-d'œuvre du ridicule. Le critique se montre partout. [ ] Pauvreté — Mais la dernière strophe surtout est à noter.<sup>1</sup> »

Les poèmes qui traitent de thèmes littéraires ne sont pas exempts d'artifice. C'est ainsi que la Satire I, qui fait le portrait du poète incompris et misanthrope, n'est pas soutenue par « cette *vraie* fureur de Perse et de Juvenal. [ ] La passion que (Boileau) simule est trop forte pour qu'on lui pardonne d'être une fiction »<sup>2</sup>. Au reste, cette faiblesse tient moins à la maladresse de l'artiste qu'à une conception fausse de la poésie. Boileau la réduit — comme le montrent la Satire II et l'Epître X, qui posent le problème de la rime —, à une technique, à « un mécanisme », à des procédés, et il en fait usage sans discernement :

« Supposez que Boil. eût composé un poème épique sérieux, soyez sûr qu'il eût employé les mêmes machines épiques que dans le Lutrin, et en effet il l'a fait dans le Passage du Rhin. C'est le même système poétique. Là, il eût été insoutenable car il eût voulu qu'on eût pris au sérieux des effets tout artificiels, et combien à froid dans son esprit.<sup>3</sup> »

Cette attention que le poète accorde à peu près exclusivement aux questions de métier explique la faiblesse de ses œuvres morales et philosophiques. Rien de plus mensonger que son amour du vrai, et Renan a fort à faire à dénoncer les exagérations, les abus, les tours de passe-passe. Il n'admet pas que l'on joue avec les idées et exprime des sentiments tantôt d'indignation, tantôt de mépris. Les satires IV, sur la déraison humaine, et V, sur la vraie noblesse, l'intéressent surtout dans les rapprochements qu'elles permettent avec le théâtre de Molière :

<sup>1</sup> Fol. 177. — La dernière strophe de l'Ode est la suivante :

*Pour moi, que Phébus anime.  
De ses transports les plus doux,  
Rempli de ce dieu sublime,  
Je vais, plus hardi que vous,  
Montrer que sur le Parnasse,  
Des bois fréquentés d'Horace  
Ma muse dans son déclin  
Sait encore les avenues,  
Et des sources inconnues  
A l'auteur du Saint-Paulin.*

Renan voit dans le « plus hardi que vous » une allusion à Malherbe et la trouve « unique de ridicule : quand on se dit hors de soi, dire froidement un *tel* n'est pas assez... ».

<sup>2</sup> Fol. 173.

<sup>3</sup> Fol. 175, verso.

le personnage de Tartuffe, les marquis endettés, les mariages d'intérêt, etc., et échappent à sa sévérité. Il n'en est pas de même pour la Satire VIII où Boileau affirme que « le plus sot animal, ... c'est l'homme ». Le sujet, en soi, mérite considération, mais le détachement de Boileau est insupportable :

« C'est surtout dans cette satire que devient sensible le défaut de sensibilité de Boileau. Quoi ! dans un sujet comme celui-là, pas un cri poétique et triste ! — Un de ces paradoxes superficiels et de mauvais goût, qu'on soutient gaîment parce qu'heureusement on n'y croit pas. Si c'était tout de bon, ce serait affreux <sup>1</sup>. »

Même jugement sur la Satire X, qui porte sur le mariage et les femmes :

« Encore, comme la satire de l'homme, un de ces lieux communs exagérés, qui sont fort du goût de Boileau. Facile de dire tout cela quand on n'y croit pas ; si on y croyait, ce serait autre chose. En vérité, je le répète, Boileau est d'un insupportable mauvais goût, toutes les fois en un mot qu'il traite un sujet théorique. Ton hyperbolique maladroit. L'homme qui ne sait pas être intéressant par le vrai, qui croit ne pouvoir intéresser que par le paradoxe exagéré. Cf. la même exagération par suite d'application trop générale, mais bien moins choquante dans l'Ecole des Femmes de Mol. Et aussi la Critique de l'Ecole des Femmes. — Les sujets, le fond des choses n'étaient rien pour cet homme ; faire de bons vers était tout <sup>2</sup>. »

Le pessimisme de la Satire XI qui ne voit

*partout que folle Ambition,  
Faiblesse, Iniquité, Fourbe, Corruption,  
Que ridicule Orgueil de soi-même idolâtre*

est un nouvel exemple « de ces insupportables lieux communs, d'exagération inexacte, et se faussant comme à plaisir » <sup>3</sup>.

Et la Satire XII qui, avec l'Equivoque, aborde les problèmes les plus graves, comme ceux de l'hérésie ou de la casuistique, prouve, hélas, une fois de plus, « la manière puérile dont les plus grands objets sont ramenés à un tout petit sujet. Manière de trouver en tout la cause de tout. — Encore cette exagération ridicule et de mauvais goût,

<sup>1</sup> Fol. 172, verso.

<sup>2</sup> Fol. 172, verso.

<sup>3</sup> Fol. 174.

*forgeant des paradoxes, pour avoir le plaisir de faire à ce propos de beaux vers.* Car il est plus facile de faire quelque chose de caractérisé sur une exagération que sur une vérité bien délimitée »<sup>1</sup>. Et certaines insinuations, sur Socrate<sup>2</sup>, par exemple, ou sur « la saint Barthélemy effet de l'équivoque » sont « du plus souverain ridicule ».

L'Epître III enfin, qui fait de « la honte du bien » la cause de tous nos maux, pousse le paradoxe jusqu'à l'absurdité, et mérite du même coup la condamnation la plus sévère :

« Maintenant la source de nos maux, c'est la mauvaise honte. Tout à l'heure, c'était l'équivoque. Pauvre esprit ! — Et comme de juste, c'est le respect humain qui perdit Adam. Sottes manières de parler. — Puis tous les vices qui en sortent. Ah ! qu'il est sot ! Je le répète. Il a manqué tous les sujets moraux. Et quels détours pour rattacher l'avarice par exemple au respect humain ! »<sup>3</sup>

Cependant quelques passages et même quelques poèmes entiers sont considérés avec plus d'indulgence, voire avec admiration. La fin de la Satire XII, contre les casuistes, échappe à la platitude, parce que « le sujet... a échauffé l'auteur »<sup>4</sup>. L'Epître IX qui développe ce vers :

*Rien n'est beau que le vrai, le vrai seul est aimable*  
est non seulement d'une « grande perfection de style », mais l'un « des morceaux les plus vrais, et de l'auteur, et il ne manque pas de finesse ». — « Ici enfin, ajoute Renan, je le trouve supérieur dans un sujet moral »<sup>5</sup>.

Toutefois ces œuvres didactiques ne répondent guère à l'attente d'un lecteur de 1846 : ce ne sont pas des idées qu'il demande à la poésie, mais l'expression d'un sentiment personnel, d'une confidence, d'un abandon, et Boileau lui fait parfois cette surprise. Dans l'Epître V par exemple, où le poète se demande s'il doit continuer d'écrire :

*J'aime mieux mon repos qu'un embarras illustre.*

<sup>1</sup> Fol. 174, verso. — Souligné dans le manuscrit.

<sup>2</sup> *Qu'était-il en effet, de près examiné,  
Qu'un mortel, par lui-même au seul mal entraîné,  
Et malgré la vertu dont il faisait parade,  
Très équivoque ami du jeune Alcibiade ?* (v. 147-150).

<sup>3</sup> Fol. 175. — Boileau disait d'Adam :

*C'est toi qui fis tomber le premier malheureux,  
Le jour que, d'un faux bien sottement amoureux,  
Et n'osant soupçonner sa femme d'imposture,  
Au démon, par pudeur, il vendit la nature.* (v. 51-54).

<sup>4</sup> Fol. 174, verso.

<sup>5</sup> Fol. 176.

Et Renan dit le poème « assez agréable : il y a de jolies choses »<sup>1</sup>. Dans l'Epître VI plus encore, avec sa charmante évocation des bords de la Seine et de la vie à la campagne qui appelle ce commentaire :

« Le seul morceau par exemple de Boileau, où il soit poète au sens romantique. Voyez Sainte-Beuve. — *J'ai besoin du silence et de l'ombre des bois* ; on arrive à trouver cela en Boileau. — *Il me faut du repos, des prés et des forêts*. Il avait donc quelque petit grain du sentiment de la nature. <sup>2</sup> »

Ces réussites sont fortuites, et la correspondance de Boileau l'explique : l'auteur de l'*Art poétique* ne déclare-t-il pas lui-même que la poésie n'a pas d'autre fin que de dire avec élégance « les petites choses », tout le mérite étant dans la difficulté vaincue ? Pourquoi, dès lors, lui attacher de l'importance ? « C'est très philosophiquement, et non point chrétiennement, que les vers me paraissent une folie »<sup>3</sup>, déclare Boileau à l'un de ses correspondants, qui est peut-être La Fontaine, et il ajoute : « si je fais peu de cas de mes ouvrages, j'en fais encore bien moins de tous ceux de nos poètes d'aujourd'hui... ». Ce dédain met Renan hors de lui :

« Pauvre poète ! va. Quelle misère ! Prendre le vers pour des riens. Et quel homme, je vous prie. Il consent à consacrer sa vie à des riens. Ah ! s'il y avait mis son idéal ! <sup>4</sup> »

Même réaction après la lecture de la lettre adressée à Maucroix :

« Il repose son principe favori. La poésie consiste à dire noblement et élégamment les choses petites et sèches. — Le comble de la poésie pour lui, c'est d'avoir dit en beaux vers qu'*aujourd'hui il a 57 ans*, et d'avoir su fronder la perruque en vers. Pauvre homme ! <sup>5</sup> »

<sup>1</sup> Fol. 175.

<sup>2</sup> Fol. 175.

<sup>3</sup> Lettres à Racine et à divers, éd. des Belles Lettres, p. 88.

<sup>4</sup> Fol. 178.

<sup>5</sup> Fol. 178. — Souligné dans le manuscrit.

Il s'agit de l'Epître X, dont Boileau disait : « ... il me paraît que tous ceux à qui je l'ai récitée en sont aussi frappés que d'aucun autre de mes ouvrages. Croiriez-vous, Monsieur, qu'un des endroits où ils se récrient le plus c'est un endroit qui ne dit autre chose sinon : qu'aujourd'hui que j'ai cinquante-sept ans je ne dois plus prétendre à l'approbation publique. Cela est dit en quatre vers que je veux bien vous écrire afin que vous me mandiez si vous les approuvez :

*Mais aujourd'hui qu'enfin la vieillesse venue,  
Sous mes faux cheveux blonds déjà toute chenue,  
A jeté sur ma tête avec ses doigts pesants,  
Onze lustres complets surchargés de deux ans,  
Cessons de nous flatter, etc.*

Il me semble que la perruque est assez heureusement frondée ». (Op. cit., p. 115.)

De sensibilité romantique en raison moins de ses lectures que de ses origines bretonnes, le futur auteur de la *Prière sur l'Acropole* ne peut se satisfaire d'une clarté sans pénombre, d'une voix sans résonances mystérieuses. Idéaliste de nature et d'éducation, il ne conçoit de beauté que morale, et de littérature que nécessaire. Or il « ne trouve jamais chez (Boileau) de ces phrases à jeu de lointain, en ce sens se prolongeant l'une l'autre, comme des appartements dans une glace »<sup>1</sup>, et s'il reconnaît en lui un « honnête homme, ... qui sait converser et vivre », il déplore le manque « d'élévation morale », l'absence de scrupule qui va jusqu'à simuler la passion : c'est « un menteur d'enthousiasme »<sup>2</sup>. Et il conclut :

« Singulier homme ! il est type réellement, type de la littérature heureuse, mais tout artificielle. Je ne puis prendre au sérieux un seul de ses moyens poétiques, j'en ris même, et je doute même que jamais il les prît au sérieux (c'est sensible en ses lettres), et en passant, voilà pourquoi ils plaisent tant dans le Lutrin. Un homme qui n'est jamais vrai et sérieux, et qui plaît pourtant. — Racine est bien plus profondément sérieux, *quoique aussi tout artificiel.*<sup>3</sup> »

Décidément Renan, en 1846, comprenait mal certain classicisme. Après tout, c'était de son âge, voire de son temps. Cependant l'esthétique littéraire qu'il affirme alors restera toujours sienne.

Gilbert GUISAN.

---

<sup>1</sup> Fol. 174.

<sup>2</sup> Fol. 178, verso.

<sup>3</sup> Fol. 175, verso. Souligné dans le manuscrit.